

Les élections ordinales sont passées.

La nouvelle Présidente du Conseil national a rappelé son appartenance à « Mouvement » et résumé d'une phrase le sens du mandat dont elle s'estime investie : « *moderniser professionnellement les architectes* ».

S'il s'agit pour elle, au nom de la modernisation de la profession, d'accompagner « l'assainissement » (car il faut appeler les choses par leur nom) de la profession poursuivi depuis des années par les pouvoirs publics, elle se trouvera face à l'angoisse légitime qui gagne toute la profession, face à ses revendications vitales - quel qu'ait été le vote de la majorité des confrères.

S'il s'agit de convaincre ceux qui n'ont pas de commandes (l'écrasante majorité) de s'orienter vers les « métiers de l'architecture » ou tout simplement de disparaître, tandis qu'une toute petite minorité d'architectes se partagerait - espèrent-ils- les opérations de prestige, il lui faudra comprendre que cette profession n'a pas décidé de se suicider.

Les élections sont passées.

S'il venait à l'idée de la nouvelle équipe de se croire autorisée à s'inscrire, au nom de la prétendue « modernisation » de la profession, dans la continuité de l'accompagnement de sa destruction, qu'elle prenne garde ; les 18 % obtenus auprès des « Grands Électeurs » par la liste présentée par DpA au National, vont au-delà du nombre de voix attendues compte tenu du nombre de ses conseillers et témoignent d'une volonté de résistance qui dépasse les clivages de listes. L'élection de 38 nouveaux conseillers dans les différentes régions venus épauler les quatre déjà élus au sein du Croaif est une expression -certes encore limitée- de la profondeur de la résistance qui ne demande qu'à se manifester avec éclat.

Les élections sont passées.

Il revient à la nouvelle présidente du Cnoa de dévoiler ses véritables intentions. Plus que jamais attachée aux revendications qu'elle a portées dans cette élection, DpA lui demandera à être reçue par le nouveau bureau du Cnoa.

La nouvelle équipe entendra-t-elle l'avertissement adressé par la profession à l'Ordre des Architectes ? Ou bien voudra-t-elle l'ignorer, comme tous ses prédécesseurs l'ont fait avant elle ? Il y a urgence. Le Cnoa est-il prêt à demander à être reçu par les autorités de tutelle pour exiger des réponses claires aux revendications les plus urgentes : celle de la suppression du seuil et celle de l'instauration d'un barème minimum ?

Si la voix de la sagesse ne pouvait être entendue, il reviendrait à DpA -eu égard au mandat qui est le sien- de prendre la responsabilité de demander au Ministère de recevoir une délégation de différentes régions pour se faire les porte-paroles de ces confrères qu'on refuse d'entendre.